

Fiche technique du produit

Spécifications



AccuSine PCS+ borne de court-circuit terminal 6 DPST

PCSPNHA38255

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme	AccuSine
Type De Produit Ou Équipement	Bornier
Type De Bornier	Court-circuit
Mode D'Installation	Par vis

Complémentaires

Compatibilité De Gamme	AccuSine AccuSine PCS+ filtre actif AccuSine AccuSine PFV+ contrôleur électronique AccuSine transformateur de courant
Longueur	114,3 mm
Largeur	63,5 mm
Hauteur	90 mm ouvert: 65 mm fermé:
Mode De Raccordement	6 borne à vis: en amont 6 borne à vis: en aval
Nombre De Connexions	3
Position Du Raccordement	Raccord avant
Couple De Serrage	0,565 N.m
[Ue] Tension Assignée D'Emploi	600 V
[In] Courant Nominal	30 A

Environnement

Certifications Du Produit	CSA UL cUL
Normes	IEEE 383:1974: classe 1E

Emballage

Type D'Emballage 1	PCE
Nb Produits Dans L'Emballage 1	1
Hauteur De L'Emballage 1	10,3 cm
Largeur De L'Emballage 1	22,2 cm
Longueur De L'Emballage 1	28,6 cm
Poids De L'Emballage 1	999,99 g

Clause de non responsabilité : Cette documentation n'est pas destinée à remplacer ni ne peut servir à déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits dans le cadre d'une application spécifique

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Développement durable

Le label **Green Premium™** montre l'engagement de Schneider Electric à fournir des produits aux performances environnementales exceptionnelles. Green Premium garantit le respect des dernières réglementations, la transparence de l'impact du produit sur l'environnement, ainsi que des produits circulaires avec de faibles émissions de CO₂.

[En savoir plus sur Green Premium >](#)

Performances en matière de bien-être

 Sans Métaux Lourds Toxiques

 Sans Mercure

 Information Sur Les Exemptions
Rohs [Oui](#)

Directive Rohs Ue Conforme
[Déclaration RoHS UE](#)

Régulation Rohs Chine [Déclaration RoHS pour la Chine](#)
Produit en dehors du périmètre RoHS pour la Chine. Déclaration relative aux substances pour votre information.

Deee Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.